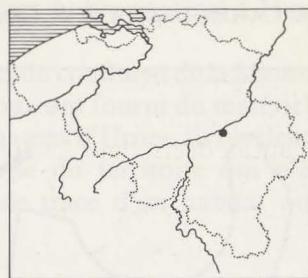


A. CAHEN-DELHAYE

Découverte d'un rasoir de l'âge du bronze final à Huy

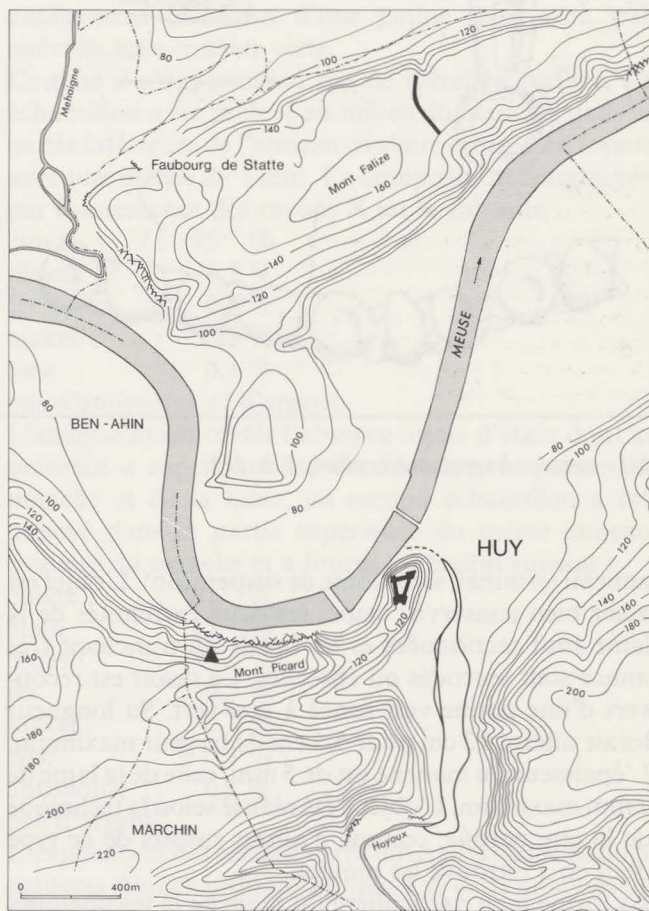
avec une contribution de L. MAES.



Au cours de l'été 1984, M. Georges Loumaye a mis au jour un rasoir en bronze d'un type unique en Belgique et dont il a bien voulu nous confier l'étude¹.

Les rasoirs de l'âge du bronze et du premier âge du fer recueillis sur le territoire belge ont été récemment inventoriés et étudiés par Albrecht Jockenhövel². L'auteur a répertorié vingt rasoirs dont un bon nombre provient de la Famenne. Ainsi la grotte de Han-sur-Lesse en a livré six exemplaires et celle de Sinsin, le plus beau spécimen à manche annelé et lame rehaussée d'un décor incisé. Près d'une dizaine furent recueillis dans des sépultures du début du premier âge du fer de Court-Saint-Etienne, Wavre, Bernissart, Havré et Gedinne. Ils appartenaient aux premiers guerriers armés de longues épées en fer, originaires de l'Europe orientale, qui se sont installés dans les bassins de la Haute Dyle, de la Haine et en Ardenne occidentale. Les premiers rasoirs métalliques apparurent en Grande Bretagne à l'âge du bronze ancien. Leur usage se répandit à l'âge du bronze moyen mais en Belgique, leur présence n'est pas attestée avant l'âge du bronze final. Ces objets de toilette furent retrouvés dans des sépultures et des dépôts, ou furent découverts isolément. Ils accompagnaient généralement les hommes³. Ceux qui furent trouvés dans nos tombes de l'âge du fer n'étaient jamais associés à une arme, ce qui laisse croire qu'ils symbolisaient un statut social particulier, distinct de celui des porteurs d'épée.

Le rasoir de Huy n'était pas isolé. A quelques mètres de distance, trois autres pièces en bronze brisées et incomplètes ont été recueillies. Les quatre objets gisaient à faible profondeur, soit quelque 10 à 20 cm sous la surface. Ils proviennent du Mont Picard qui domine de 80 m la rive droite de la Meuse et où ils reposaient à une dizaine de mètres en contrebas du sommet, dans une pente assez raide (fig. 1). A vol d'oiseau, le site n'est séparé du fleuve que par une distance de 130 m.



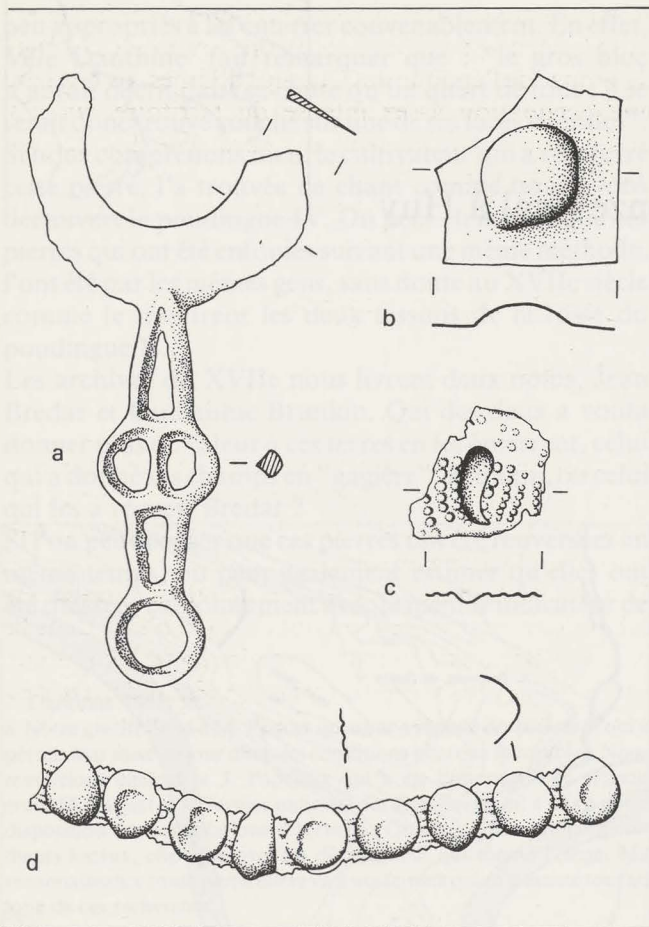
1 Carte de situation de la trouvaille sur le Mont Picard.

Le rasoir est bifide et possède un manche ajouré. Sa lame en demi-lune s'inscrit dans un cercle (fig. 2 : a et 3). Elle présente sur le pourtour un long tranchant convexe et est pourvue d'une échancrure centrale assez large et profonde. Le manche est constitué de tiges de section rhomboïdale. Il dessine un motif géométrique assez élaboré qui peut être décomposé en quatre registres : accolé à la lame, un triangle rejoint un anneau ovalaire divisé verticalement en deux, puis un triangle renversé lui fait pendre et s'assujettit à un

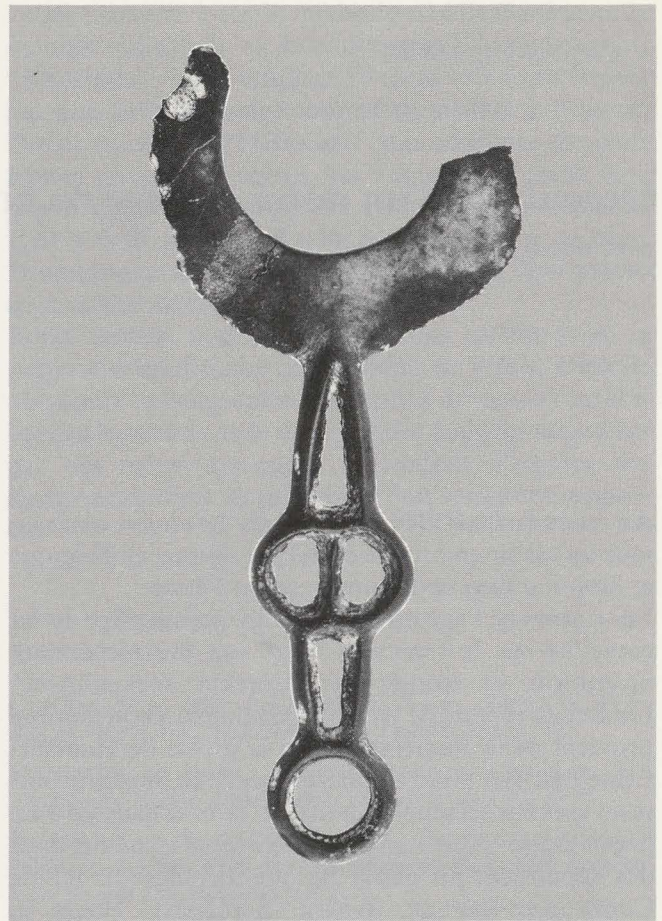
1 Je remercie Monsieur Loumaye de sa confiance. Le rasoir sera prochainement déposé au Musée communal de Huy.

2 Jockenhövel 1980.

3 Ibid., 30.



2 Le rasoir et les trois autres pièces. Ech. 2/3.



3 Le rasoir grandeur nature

anneau terminal, sans doute de suspension⁴. L'objet est assez bien conservé : seules les deux extrémités de la lame sont sectionnées et les bords du tranchant très mince sont corrodés ou ébréchés. Le rasoir est recouvert d'une patine vert foncé à gris-vert. Sa longueur totale atteint 12 cm pour 5,5 cm de largeur maximum. L'épaisseur du manche est de 5 mm, celle de la lame de 2 mm maximum. L'objet a été réalisé selon la technique de la cire perdue, comme d'autres rasoirs de ce type dont on a retrouvé les moules.

La forme bien particulière du manche et les quelques caractéristiques typologiques de la lame permettent de dater le rasoir de Huy avec précision et d'identifier son origine. Il est intéressant de constater l'unicité du modèle. En effet, les inventaires des rasoirs d'Europe occidentale et orientale qui réunissent plus d'un millier d'exemplaires ne présentent aucune pièce munie d'un manche semblable. Néanmoins, l'ustensile de Huy s'apparente à deux types de rasoir ajouré à anneau terminal. L'un est dénommé à manche cruciforme parce qu'une croix de Saint-André est inscrite dans un losange ou un trapèze. Ce type est très répandu⁵ : une centaine d'exemplaires a été recensée en Europe orien-

tales et 16 en Europe occidentale, dont le plus proche provient d'une tombe à incinération de Burmerange dans le Grand-Duché de Luxembourg⁶. L'autre type ressemblant, dit de Eschborn, a une division bipartite verticale inscrite dans un losange ; il est attesté en Hesse rhénane, en Westphalie et en France orientale (dans la Saône)⁷. Les quelques exemplaires de ce type ont une lame très apparentée au rasoir de Huy. Ainsi, les rasoirs cruciformes et du type Eschborn qui sont bien répandus dans l'est de l'Europe indiqueraient que le rasoir de Huy a une origine orientale.

La chronologie des deux types apparentés est également parallèle. Selon Jockenhövel, ces rasoirs remontent au début de l'époque des Champs d'Urnes récent, soit au Hallstatt B 1 selon la chronologie de Müller Karpe ou au Bronze final II b selon celle de Hatt, une période que l'on situe entre 1.000 et 900 avant notre ère⁸. Enfin, l'analyse de la composition du métal a révélé une teneur assez élevée en étain qui ailleurs dépasse rarement 13 % au Bronze final II, et un pourcentage important de plomb que l'on retrouve dans certaines pièces du Bronze final III⁹.

4 L'inventeur y voit une figure de femme stylisée !

5 Chertier 1964 ; Jockenhövel 1980, 100-105, pl. 17, 18, 49.

6 Jockenhövel 1980, 100, n° 306, pl. 17.

7 Jockenhövel 1980, 97-99, pl. 19, 48 ; Id. 1971, 145-149, pl. 22, 46.

8 Blanchet 1984, 27.

9 Ibid., 319-322, 439-442.

Le rasoir gisait à quelques mètres de trois pièces de bronze brisées dont deux sont très fragmentaires. Il s'agit de pièces martelées qui portent un décor caractéristique de l'âge du Bronze.

Deux d'entre elles appartiennent à une fine tôle ornée de motifs repoussés. Ainsi, un fragment de plaque brisée sur deux côtés présente une large bossette (3,7 x 3,8 cm, fig. 2 : b) ; l'autre est décoré d'une bossette piriforme plus petite, flanquée de plusieurs rangées de lignes ponctuées de petites impressions repoussées (2,8 x 2,6 cm, fig. 2 : c).

La troisième est un bandeau incomplet formé d'un alignement de neuf bossettes reliées entre elles par une lamelle à bord découpé en dents de scie. Un petit trou percé dans cette lamelle permettait de fixer le bandeau décoratif à son support (11,2 x 1,3 cm, fig. 2 : d). Les cupules ressemblent à celles qui figurent sur les appliques des plaques de joug recueillies dans une tombelle hallstattienne de Court-Saint-Etienne, dans le bassin de la Haute Dyle¹⁰. Inspirées de prototypes orientaux, ces plaques sont cependant postérieures de plusieurs siècles au rasoir de Huy.

La découverte des trois pièces brisées associées au rasoir laisse croire que les objets appartenaient à un dépôt qui réunit souvent des pièces cassées, plutôt qu'à une sépulture. Néanmoins, l'absence de fouille impose certaines réserves à toute hypothèse relative à la destination de cet ensemble.

Il est intéressant par ailleurs de situer cette découverte dans son cadre géographique. En effet, le territoire de Huy a livré auparavant plusieurs pièces de l'âge du bronze. Ainsi, quatre armes ont été recueillies dans le fleuve même à l'occasion de dragages réalisés à Statte : il s'agit d'une hache à douille munie d'un petit anneau latéral, d'une pointe de lance et de deux épées de types Terentola et Rixheim dont le modèle est originaire du Rhin moyen ou du Danube¹¹. Deux bracelets en bronze ont été découverts séparément et fortuitement au sommet du Mont Falize, sur la rive gauche de la Meuse (fig. 1) : l'un est lisse, ouvert et pourvu de tampons, l'autre est côtelé, fermé et décoré d'incisions. Ce dernier proviendrait d'un tumulus et pourrait avoir été importé d'Europe orientale, comme notre rasoir¹². Par ailleurs, une seconde hache à douille, décorée et pourvue d'un anneau latéral, a été trouvée à Ben Ahin, à 4 km à l'ouest du rasoir de Huy, également sur le sommet d'un mont qui domine la rive gauche de la Meuse¹³.

Ainsi, ces quatre sites proches du confluent de la Meuse avec la Mehaigne et le Hoyoux ont fourni du matériel de bronze de l'époque des Champs d'Urnes. Ils révèlent une occupation assez intense du territoire qui n'a pourtant pas encore livré de trace d'un habitat ou d'une nécropole.

Analyse d'un rasoir en bronze

par L. MAES¹⁴

Le rasoir a les dimensions suivantes : 12 x 5,6 cm, environ 6 mm d'épaisseur. Poids, 24,16 g. L'objet est entièrement recouvert d'une patine grise avec, par endroits, une couleur verte.

Comme il n'apparaissait pas de métal en surface, un échantillon a été prélevé au milieu du manche, dans la partie inférieure de l'anneau ovalaire central, en forant avec une mèche de 1 mm. La composition déterminée par fluorescence des rayons X est la suivante :

cuivre	: 95 %
plomb	: 4,2 %
fer	: 0,5 %
nickel	: 0,2 %
zinc	: 0,1 %

pas d'antimoine ni d'argent.

L'analyse ayant révélé l'absence totale d'étain dont la présence a cependant été décelée dans la patine du manche et de la lame, un second échantillon a été prélevé dans la partie supérieure du même anneau ovalaire du manche et a fourni le résultat suivant :

cuivre	: 81 %
étain	: 15 %
plomb	: 3 %
fer	: 0,7 %
nickel	: 0,1 %
zinc	: 0,1 %
antimoine	: 0,1 %

pas d'argent.

L'explication des résultats très différents réside dans la petitesse des échantillons utilisés. Les deux analyses de composition révèlent l'absence d'homogénéité du métal qui peut être imputée à la coulée, mais plus probablement à la corrosion qui a attiré, par endroits, tout le zinc en surface.

¹⁰ Mariën 1958, 28-32, fig. 3, n° 115 et fig. 56.

¹¹ Lassance & Borremans 1958, 286 ; Dawans 1972, 317, 322-324, pl. VIII.

¹² Lassance & Borremans 1958, 287.

¹³ Maréchal & Thisse 1943.

¹⁴ Ingénieur industriel à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET J.-C. 1984 : *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France*, Mémoire de la Société Préhistorique Française 17, Paris.
- CHERTIER B. 1965 : Les rasoirs en bronze à manche ajouré, décorés d'une croix de Saint-André. Leur répartition en Europe, *Celticum* 12 (1965), 81-102.
- DAWANS F. 1972 : Les objets en métal de l'âge du bronze dans la province de Liège, *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois* 84, 305-338.
- JOCKENHÖVEL A. 1971 : *Die Rasiermesser in Mitteleuropa*, Prähistorische Bronzefunde VIII 1, München.
- JOCKENHÖVEL A. 1980 : *Die Rasiermesser in Westeuropa*, Prähistorische Bronzefunde VIII 3, München.
- LASSANCE W. & BORREMANS R. 1958 : Inventaire archéologique du territoire de Huy, *Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts* 25, 281-301.
- MARECHAL J. & THISSE J. 1943 : Hache à douille, en bronze, trouvée à Ben Ahin (province de Liège), *Bulletin de la Société royale des Sciences de Liège* 12, 330-337.
- MARIËN M.-E. 1958 : *Trouvailles du Champ d'Urnes et des Tombelles hallstattiennes de Court-Saint-Etienne*, Monographie d'Archéologie Nationale 1, Bruxelles.